



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROJET DE BLOCAGE DES VOIES DE COMMUNICATION SUR L'ENSEMBLE DU PAYS BASQUE SAMEDI 23 JUILLET 2022

à Pau, le 22 juillet 2022

Les mouvements des Artisans de la Paix et de Bake Bidea ont annoncé leur volonté de « bloquer l'ensemble du Pays basque toute la journée » du samedi 23 juillet.

Pour ce faire, ils prévoient de « paralyser les voies de communication » et ont signalé leur intention de multiplier les points de blocages à Bayonne, Biarritz, Ciboure, Ascain, Espelette, Saint-Jean Pied de Port ou encore Mauléon.

Ce projet de blocage, qui vise notamment les gares, les aéroports et les principaux nœuds des réseaux routier et autoroutier fait porter un grave risque sur la sécurité et la santé des personnes présentes au Pays Basque ce samedi.

De fait, l'embolie et les difficultés de circulation auxquelles il risque d'aboutir emportera de graves conséquences sur l'ordre public et les capacités d'intervention des services de secours et d'urgence.

En particulier, dans le contexte estival (grand chassé-croisé des vacanciers, nombreuses fêtes et événements publics ou familiaux, fortes chaleurs, risque feu de forêt), il est illusoire de penser que les manifestants pourront laisser passer les véhicules d'urgence (sapeurs-pompiers, SAMU, etc.) sur des voies totalement paralysées et sans possibilité de délestage. À titre d'exemple, une heure de blocage au péage de la Négresse à Biarritz provoquerait 5 heures de bouchon à raison de 15 000 passages de véhicules par heure.

Indépendamment des urgences caractérisées, les très fortes difficultés de circulation annoncées vont inmanquablement provoquer des situations de très grande crispation voire

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79
Mél : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Astreinte communication en soirée, de 18h30 au lendemain 8h
et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h, merci de contacter :
Tel : 06 15 20 31 38
Mél : pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64



de danger chez les vacanciers et habitants du Pays Basque, en particulier chez les personnes bloquées dans leurs voitures ou dans les transports publics ainsi que chez les personnes particulièrement vulnérables et exposées à la chaleur et au risque de déshydratation (enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap, etc.)

Si la liberté de manifester est un droit constitutionnel que l'État a la charge de protéger, le préfet des Pyrénées-Atlantiques rappelle que son exercice est encadré et l'entrave à la liberté de circulation des personnes est un délit. Dans notre société démocratique et dans notre État de droit, le sujet de cette mobilisation doit être traité dans un autre cadre que le blocage.

Les formalités nécessaires à la déclaration de la manifestation n'ont pas été respectées. De plus, le préfet des Pyrénées-Atlantiques a proposé un dialogue aux représentants des deux mouvements afin d'identifier des modalités alternatives de mobilisation permettant de faire passer leurs messages sans porter atteinte à la sécurité et à la santé des personnes. Les organisateurs ont refusé les propositions qui leur ont été faites.

En dépit de ces appels réitérés au respect du cadre juridique et à la responsabilité, les organisateurs ont fait le choix de se placer hors du droit et ont persisté dans leur volonté de ne pas déclarer leur manifestation.

Dans ces conditions, le préfet des Pyrénées-Atlantiques a pris la décision d'interdire cette manifestation ainsi que toute autre manifestation au Pays Basque la journée du 23 juillet sur les autoroutes, dans les gares et aux abords des gares, dans les aéroports et aux abords des aéroports.

Pour faire respecter cette interdiction, un important dispositif de sécurité sera déployé, en lien avec la préfecture de région Nouvelle-Aquitaine.

Néanmoins, il est à prévoir de nombreuses perturbations sur l'ensemble des voies de communication au Pays Basque et le préfet appelle les usagers de la route à anticiper leurs trajets et à prendre leurs dispositions pour faire face à la situation de blocage (eau, alimentation, véhicule climatisé, etc.).

Il appelle à nouveau les organisateurs à la responsabilité en se conformant aux règles de droit et en tenant compte de la nécessité de protéger la santé et la sécurité de nos concitoyens.

Des informations seront publiées tout au long de la journée sur les réseaux sociaux du préfet.

Facebook : <https://www.facebook.com/Prefet64>

Twitter : <https://twitter.com/Prefet64>

Instagram : <https://instagram.com/Prefet64>